

# La plume communale

## ÉDITORIAL

Madame Mademoiselle Monsieur

A l'entrée du dernier trimestre 2009, j'ai souhaité à travers le N°4 de La plume communale faire le point sur l'évolution des dossiers communaux.

### Travaux :

Les travaux de protection contre les crues de l'Arc coté Curiaz vont démarrer au mois de novembre.

Sous la conduite de Philippe BARBEYER architecte consultant nouvellement nommé, la commission urbanisme élargie à tous les élus a lancé une importante réflexion sur l'urbanisme : le bâti non occupé en centre ville l'avenir de l'ancien lycée et l'évolution de construction individuelle sur le territoire.

Quand à l'aménagement de la ZAC du temple, le dossier est prêt pour la consultation des entreprises et pour la réalisation des travaux d'aménagement. Un avis de dernière minute de l'Europe est attendu dans les deux mois. Les subventions en provenance de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département étant confirmées, nous avons pour objectif de lancer les travaux en 2010 avec la commercialisation immédiate des lots.

### Environnement / Patrimoine Avec l'ONF

La reconstruction à Chantacon sur le ruisseau des Sorderettes du pont emporté par la crue de 2008, l'ouverture du chemin reliant le Bois Dessous à Orelette et bientôt la réfection de la passerelle sur le ruisseau du Vigny entre l'Étraz et Villarbernon.

### Mais aussi par les bénévoles :

De Beaune, la remise en état du chemin de Sainte Marguerite au plateau de Bellecombe.

Et du Thyl dessous, la rénovation de la totalité du bâtiment du four à pains du village.

### Social :

Les pages centrales de cette édition ont été consacrées à l'Action sociale. A la lecture vous pourrez constater l'évolution des aides et services apportés à tous les stades de notre vie.

L'action sociale dans notre société a d'autant plus d'importance, avec la crise économique sans précédent que nous vivons actuellement et qui affecte particulièrement la Maurienne. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et vous adresse mes cordiales et sincères salutations.

**Le Maire,  
Jean-Michel GALLIOZ**

## URBANISME - CADRE DE VIE



Margillan 4

**Margillan 4** : Le raccordement au village des Teppes sera effectif en fin d'année. Ainsi, quatorze lots viabilisés pourront être livrés au début de l'année 2010. Chacun d'eux sera mis en vente au prix moyen de 54 €/m<sup>2</sup> pour une superficie de 592 à 1 071 m<sup>2</sup>. La liaison avec St Martin la Porte est effective par la nouvelle V.C n°48 (voie communale) de la Balme.

**La poursuite de l'amélioration des hameaux** est un des axes de l'action municipale. Elle se concrétise par le raccordement des villages de la Buffaz et du Thyl (Dessus et Dessous) au collecteur d'eaux usées existant à l'Étraz. Dans le même temps, les réseaux (électricité, fibre optique et partiellement téléphone) sont enfouis. L'alimentation en eau potable et la défense incendie sont raccordées au réservoir de 175 m<sup>3</sup> réalisé en 2008 au Thyl Dessus alimenté par les sources du secteur Brequin. Ces travaux d'un coût de 585 000 € seront achevés pour la fin de l'année et se poursuivront ensuite à l'intérieur des villages.



Enfouissement des réseaux

**Régie d'électricité** : parallèlement aux travaux précédents, les lignes H.T.A ont été enfouies entre l'Étraz-Villarbernon, Les Echanges-Le Chêne, Ste Anne-les Immeubles La Tour. La dépose des lignes aériennes est en cours. L'enfouissement de plus de 4 km de lignes fait ainsi passer son taux de 69 % en 2007 à plus de 90 % aujourd'hui. Pour information le taux national est inférieur à 50 %. Le basculement aérien/souterrain a eu lieu le 8 octobre à La Buffaz. La mise en souterrain de l'éclairage public et du réseau vont démarrer dans la rue Célestine.



Dépose de ligne aérienne

**Architecte consultant : M. Barbeyer** travaillera sur les projets d'urbanisme des communes du canton mais il est aussi à la disposition des particuliers qui souhaiteraient des conseils avant la dépose d'un permis de construire par exemple. Un rendez-vous dure environ une heure. Pour un travail efficace sur votre dossier, il est conseillé de se munir de tous les plans concernant l'habitation (plans de situation, du terrain, de niveau) et des photos du site et des constructions environnantes.

Il tient permanence le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois entre 9h et 12h dès le 21 octobre, dans les locaux de la Communauté de Communes ; prendre rendez-vous au 04 79 56 52 54.



Philippe Barbeyer

### Contactez-nous

Courrier : BP 10 - 73 140 Saint-Michel-de-Maurienne  
E-mail : info.stmicheldemaurienne@wanadoo.fr

# ACTIONS SOCIALES



Dominique Mancino,  
adjointe à l'action sociale

**Trouver un emploi, un logement, un mode de garde, avoir accès à des services éducatifs ou de santé, à des activités sociales ou culturelles, à une formation, participer à la vie locale, pouvoir disposer d'une aide à la vie quotidienne... tout cela contribue à la qualité de vie que tous nos concitoyens attendent aujourd'hui, même dans une petite commune comme St Michel.**

**Dominique Mancino, en tant qu'adjointe aux affaires sociales et vice-présidente de la Communauté de Communes Maurienne Galibier (C.C.M.G) en charge de la petite enfance, enfance et jeunesse, vous avez une vision d'ensemble de l'action sociale sur votre commune. Comment s'articule-t-elle ?**

L'action sociale de la commune est le résultat de la politique départementale (la dernière loi de décentralisation a transféré aux Départements la compétence sociale), relayée et complétée par les politiques menées par la commune (dont les compétences sont souvent limitées) et la C.C.M.G dans les domaines de la petite enfance, la jeunesse, l'accompagnement des personnes âgées... Par exemple, la commune gère par le biais du CCAS le service d'aide à domicile, mais c'est la CCMG avec le Centre Inter Communal d'Action Sociale qui assurent la gestion de l'E.H.P.A.D (maison de retraite).

**Avec la Maison de l'enfance, comment s'organise l'aide à la petite enfance ?**

Structurer le mode de garde sur le canton

Proposer et faire participer les enfants en bas âge à des actions éducatives



Maison de l'enfance gérée par la CCMG

**LA HALTE-GARDERIE « LES RAZMOKETS »**  
Ouverture depuis 2000

- 15 places d'accueil occasionnel ou régulier pour les enfants de 3 mois à 6 ans
- lieu d'éveil et d'activités éducatives

**LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M) ET LA LUDOTHEQUE**

- mise à disposition de la liste des assistantes maternelles agréées
- aide aux démarches administratives pour employer une assistante maternelle
- lieu de soutien pour les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession
- lieu de réflexion et d'échanges
- prêt de jeux, jouets pour les parents et les assistantes maternelles

**À venir, le « club du 1er âge » :**

Lieu d'accueil parents-enfants, lieu convivial, anonyme et gratuit, encadré par des bénévoles et des professionnels. Il permettra aux parents de jeunes enfants de se rencontrer et de partager ensemble leurs expériences sur les tracas quotidiens que tout père ou mère de famille peut rencontrer.

**Ouverture à partir du 13 novembre les vendredis matins de 9h00 à 11h30, au Relais assistantes maternelles.**



Actions jeunesse

**On entend souvent que les jeunes sont « trop vivants » ; quelles actions la commune ou le regroupement de communes a-t-elle mise en place ?**

Nous avons assisté dans ce domaine à un glissement du bénévolat vers une professionnalisation.

Autrefois, les centres de loisirs étaient pris en charge par une association de parents.

Aujourd'hui, ce service pour les 4-11 ans est géré par la C.C.M.G (en relation avec la CAF, Jeunesse et Sport et les services départementaux). Il propose des activités éducatives certains mercredis et durant les vacances scolaires : ski, découvertes, séjours, sensibilisation à l'environnement,...

Ces activités se poursuivent donc naturellement vers les adolescents par le **service jeunesse**.

Créé en 2003 par la C.C.M.G, il répond aux particularités de cet âge. Le coordinateur jeunesse travaille en partenariat avec le collège, le lycée professionnel, les éducateurs du Service de Prévention, pour accompagner les jeunes dans l'apprentissage de leur vie d'adulte, les inciter à se mettre en projet et à se responsabiliser. Il leur apporte aussi de l'écoute, des informations et des réponses sur la prévention. Il met en place un programme d'activités : Séjours, karting, escalade...

Cette politique jeunesse, portée par la C.C.M.G qui est compétente dans ce domaine, est le fruit de la volonté des communes du canton, du Département et de l'État au travers de la C.A.F.

**Après la jeunesse, l'action sociale de la commune s'arrête ?**

Non ! Chaque année, la commune verse des subventions aux nombreuses associations qui animent la vie culturelle, sportive et sociale de la ville.

C'est par le « bien vivre ensemble » à Saint Michel que nous répondons en partie à cette question.

Un autre volet se concrétise, par exemple, dans le quartier du Vigny. Nous avons engagé une réflexion avec l'OPAC et les habitants pour rendre ce quartier plus agréable à vivre et réhabiliter les bâtiments. En partenariat avec le Service de Prévention et l'ACA, un projet de jardin partagé est en train de voir le jour avec les habitants.



Le jardin du Vigny

La commune est présente aussi ou apporte un soutien via le Syndicat de Pays de Maurienne à diverses associations comme AMIES ou la Mission Locale qui s'occupent de l'emploi ou de l'insertion par le travail.

## Le service d'aide à domicile (S.A.D) sur la commune, pour qui ? pour quoi ?

Le S.A.D est géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Il représente aujourd'hui plus de 11 000 heures effectuées auprès de 85 bénéficiaires. Dix aides à domicile travaillent pour ce service destiné aux personnes âgées « retraitées » ou handicapées. Ce service assure le suivi et l'organisation des interventions. Il permet le maintien à domicile des personnes qui avancent en âge et qui perdent leur autonomie. Il est financé par la commune, le département, les caisses de retraites, les mutuelles et les bénéficiaires. Le C.C.A.S peut également vous aider à compléter divers dossiers d'aides sociales ou autres.

## Existe-t-il d'autres services d'accompagnement ?

Le S.A.D est complété maintenant par l'action du Service de Soins Infirmiers à Domicile, géré par l'A.D.M.R, qui avec ses aides soignantes et son infirmière coordinatrice permet de dispenser des soins d'hygiène, de confort et de prévention. Des infirmières libérales complètent l'offre de soins.

L'assistante sociale est aussi un relais et peut répondre à vos questions. Si vous êtes un parent isolé, une personne, une famille en situation de fragilité, elle examine, au cas par cas, les différentes situations. Vous pouvez la contacter et prendre rendez-vous en appelant au 04 79 44 54 15.

Un service de télé-alarme peut aussi être mis en place, il faut pour cela se renseigner à la C.C.M.G.

## Sur la commune, quels autres services sont proposés pour les personnes âgées ?

La vie associative, le repas des anciens et les colis de Noël restent des pratiques habituelles en liaison avec le club des Aînés ruraux : convivialité assurée et rencontres personnalisées.

À noter aussi que des travaux d'agrandissement de l'E.H.P.A.D (gérée par le Centre Inter Communal d'Action Sociale) viennent de commencer. Ils sont pilotés par la C.C.M.G. Fin des travaux prévus en 2012. Cet établissement assure aussi le portage des repas à domicile (contact : 04 79 59 20 96)



Agrandissement de l'EHPAD

Une conférence-débat sur la maladie d'Alzheimer est proposée, le mercredi 2 décembre à l'Espace Culturel Le Savoie à 14h30 par le C.C.A.S et France Alzheimer Savoie avec la participation du Docteur Hohn, médecin gériatre retraité, du Centre Hospitalier de Bassens. Entrée gratuite.

- Depuis deux ans, un Centre Local d'Information et de Coordination, situé sur la commune de St Jean de Maurienne, a été mis en place par le Département pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage. Le C.L.I.C, vous informe, vous oriente et facilite les démarches. Il a un rôle de coordination avec les acteurs du réseau gérontologique sur l'ensemble du territoire.

Le C.L.I.C organise « les petits cafés du CLIC ».

Prochain rendez-vous, le 6 novembre à la mairie de Saint Michel de 9h à 11h. Venez échanger, discuter, vous informer sur les thèmes concernant les personnes âgées et leurs aidants.

# EN BREF

## Votation le 3 octobre

284 personnes ont approché les élus locaux devant la Poste de la commune. Après dépouillement, 281 habitants ont exprimé leur désaccord avec le projet de « privatisation » de ce service public. En Savoie, ce sont 16 000 voix qui s'opposent à ce projet.



## Motion sur l'emploi

Le conseil municipal du 2 octobre a approuvé à l'unanimité la motion du 19 septembre présentée par les Maires et élus du Syndicat de Pays de Maurienne. Ce texte demande à M. le Préfet, représentant de l'État, de suspendre tout nouveau plan social et d'engager les discussions utiles avec les entreprises fragilisées et les organisations représentatives. Les élus refusent toutes propositions qui iraient à l'encontre du maintien de l'emploi et décident de tenir une conférence sociale sur la vallée.

## ESPACE ALU

La fréquentation du musée de l'aluminium connaît une bonne progression, puisque le nombre de visiteurs reçus en 2008 est déjà atteint fin août.

En mai et juin, 750 personnes ont visité le musée en groupe et en juillet et août, 2 248 personnes sont venues en individuels. À l'occasion des journées européennes du Patrimoine, 200 personnes ont visité le musée et apprécié de découvrir les réserves de l'Espace Alu, ouvertes exceptionnellement à cette occasion et commentées par la stagiaire responsable de l'inventaire.



## Beffroi de l'église

Après plus d'un mois de travaux, quel plaisir d'entendre à nouveau les cloches sonner à la volée le jour de la St Michel. Toute la charpente intérieure qui les soutenait a été remplacée par la société Paccard.

## Panne électrique du 23 juillet

Les conditions météorologiques défavorables (fort vent et atmosphère chargée d'humidité) et des arbres trop proches de la ligne sont à l'origine de la panne électrique survenue dans la matinée du jeudi 23 juillet dernier.

La ligne Haute Tension 20 kV qui dessert La Planchette depuis Beaufort Grand Village s'est en effet rompue et un des conducteurs s'est retrouvé au sol. Cela a provoqué un déclenchement des protections électriques au poste source ERDF de la Saussaz.

Une fois la remise sous tension de la ligne côté ERDF, les agents de la régie ont pu réalimenter progressivement les secteurs de St Michel de Maurienne, localiser la ligne en défaut et enfin procéder à la réparation.

## DÉPLACEMENT DU MARCHÉ

Après la rencontre municipalité-commerçants, le marché a été déplacé en juillet-août dans le secteur de la gare, en concertation avec les commerçants.

Les commentaires contradictoires sur cette initiative sont soumis à votre appréciation.

**Pensez-vous que le marché doit rester sous la halle couverte :**  oui  non

Vous pouvez déposer ce coupon en mairie.

# FESTIVITÉS DE LA ST MICHEL

Les trente ans de la course pédestre ont donné le coup d'envoi avec 256 participants sous la houlette de Joseph Melquiot. Vainqueur : Rémy Damevin.

Plus particulièrement, cette année, journée d'action de l'association **Vaincre la mucoviscidose**, une marche de quatre km a permis aux élus de se fondre avec Arlequin, Al Capone et Pierrot. Le **Ring Mauriennais** animait le podium tandis que la Pétanque du Télégraphe lançait un concours de boules. La fin de soirée concluait ce samedi avec les traditionnelles animations : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal avec Guy Simon.

Dimanche, après l'accueil officiel de Piero Listello, maire de Condove et du comité de jumelage, les fanfares animaient les rues de la ville. M. le Maire, Mme la conseillère régionale et le Président du comité des Fêtes remerciaient les bénévoles et partenaires pour leur implication ; mention spéciale pour le C.E de Métaltemple, Carrefour Market, les quinze associations ou entreprises,



Retraite aux flambeaux



Officiels et organisateurs

S.M.S et D.Ménéghini et G. Clearebout, nouveau membre du Comité. Bravo N. Ougier pour la victoire de la montée cycliste !

Tout l'après-midi, défilé et spectacles ont permis d'apprécier la Banda Musicale de Condove, Lustig Music d'Annemasse, l'harmonie Avenir, l'association Carroussel, les chars de Modane, des Aînés ruraux de Valloire et de St Michel Sports et les danses de l'A.D.A.P.A.R.

Bravo et félicitations à toutes et tous ! À l'année prochaine !



Samedi : course des microbes

## MISES À L'HONNEUR

### Andrée Baudin



**Vie militante bien remplie :** Andrée Baudin a reçu la Médaille d'honneur de la ville pour son engagement dans la vie sociale : élue au conseil municipal de 1983 à 1995 et bénévole depuis 1992 dans l'association Cinéma et Culture. 25 ans Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale. Merci au nom de tous les habitants et que les futurs voyages soient riches de découvertes.

**Centenaire :** La municipalité, représentée par Paul Sayettat, a félicité Mme Flaven à l'occasion de son centième anniversaire.



Mme Flaven

## DES DÉFIBRILLATEURS dans les équipements sportifs de la commune !

La commune de St Michel, en concertation avec la Communauté de Communes Maurienne Galibier et comme les autres communes du canton, a installé des défibrillateurs dans chaque gymnase, au stade et à la piscine. La CCMG de son côté en installe devant son bâtiment en face de la gare, à l'EHPAD et à la maison de l'enfance.

### Un défibrillateur, qu'est ce que c'est, à quoi cela sert ?

C'est un appareil portable dont le rôle est d'analyser le rythme cardiaque et de délivrer si nécessaire un choc électrique à une personne victime d'un malaise pour effectuer la défibrillation du cœur.

### Qui peut l'utiliser, et comment ?

Tout le monde. Pour cela, la commune organise des séances de formation qui sont animées par Z. Bensadi de l'UDSP (Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Savoie) en collaboration avec le Centre de secours de Saint Michel. Le personnel communal dont Georges Ruynat, les élus et certains responsables d'associations sportives ont déjà suivi ces informations qui vont se poursuivre dans les mois à venir. Pourquoi pas vous !



Démonstration